



**ASSOCIATION DES ANCIENS
FONCTIONNAIRES DES NATIONS UNIES
AU BURKINA FASO
- AAFNU-BF -**

S/c Centre d'Information des Nations Unies

14, Avenue de la Grande Chancellerie
01 BP 135 Ouagadougou 01
Burkina Faso

BONZI

Vice-Président : Sidiki Marcel

E-mail : bonzi_marcel@yahoo.fr
Cell. : (226)70 26 89 43

NOTE D'INFORMATION N° 24 du 31 décembre 2019



**Adama Pierre TRAORÉ (1938-2019),
Président de l'AAFNU-BF (2008-2019)**

MOT DU PRESIDENT A. I.



Ce numéro 24 de la Note d'information de l'AAFNU-BF paraît avec un retard indépendant de notre volonté. Ce retard est en effet dû à la brutale disparition de notre Président, Adama Pierre Traoré, le 29 décembre 2019. Il est vrai qu'il n'avait pas présidé notre Assemblée générale budgétaire du 18 décembre 2019, parce que indisposé, mais personne ne s'attendait à une issue aussi cruelle. Pierre repose depuis le samedi 4 janvier 2020 dans son village natal, Takalédougou, près de Banfora dans la province de la Comoé.

Suite à ce décès, l'AAFNU-BF a reçu des nombreux témoignages de compassion et de soutiens venus de tous les horizons. Nous sommes très reconnaissants à la Fédération des associations des anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI), aux associations-sœurs de fonctionnaires internationaux, particulièrement celle de Genève, du Niger, du Mali, de l'Algérie, de Madagascar ; aux associations sœurs de retraités au Burkina Faso (ABF, CNPA, ANRB), aux personnes âgées, aux anciens collègues, amis, parents et connaissances du défunt. Que tous reçoivent ici l'expression de notre profonde gratitude. Par ailleurs c'est en raison de ce décès que le CG a décidé l'annulation du pot de Nouvel An de cette année.

Adama Pierre Traoré a été un homme serviable et compétent, connu et respecté de tous. L'hommage que nous avons rendu à notre cher disparu dans les colonnes des trois principaux quotidiens de Ouagadougou, que nous remercions ici, est intégralement repris à la page 2 de ce numéro de Note d'information qui, par ailleurs, rend compte des principales activités de notre association au cours du second semestre de l'année 2019. Il s'agit entre autres :

- *des activités marquant la célébration de la journée internationale de la personne âgée ;*
- *de la sortie récréative et conviviale sur l'axe Ouaga-Koupèla ;*
- *de la mise en œuvre du partenariat avec l'association Frères d'Armes pour la promotion du livre « Héros méconnus » ;*
- *de la participation à la Troisième Conférence Nationale du Conseil National des Personnes Âgées du Burkina Faso.*
- *de la participation à un atelier sur la promotion de l'expertise nationale.*

Je vous en souhaite bonne lecture.

Malgré le deuil qui nous a coupé le souffle, je n'oublie pas que nous sommes déjà de plain-pied dans la nouvelle année 2020. A toutes et à tous les membres de l'AAFNU-BF et à ses partenaires, je présente mes vœux les meilleurs de santé, de succès dans nos activités et de paix.

Soyons mobilisés et disponibles pour que notre slogan « Solidarité pour tous et par tous » soit toujours une réalité.

*Sidiki Marcel BONZI
Vice-Président, AAFNU-BF*

Hommage à Adama Pierre TRAORÉ, celui qui fut au service des autres

Depuis le décès de son Président le dimanche 29 décembre 2019,



l'Association des Anciens fonctionnaires des Nations au Burkina Faso (AAFNU-BF) pleure Monsieur Adama Pierre TRAORÉ, affectueusement appelé

« Grand frère », doyen ou président. Il avait 81 ans.

Le choc et l'émotion causés par sa disparition chez les membres de l'AAFNU traduisent à suffisance la marque que l'homme a imprimée à cette association.

Monsieur TRAORÉ, après une carrière bien riche au plan national où il a occupé de hautes fonctions dont celui de ministre de la Jeunesse et des Sports (1976-1977), a travaillé au sein du Système des Nations Unies de 1990 à 2000, en tant que chef des programmes « Mines et Énergie » de la Commission Économique pour l'Afrique (CEA). Une fois à la retraite, il a énormément contribué à la création de l'AAFNU jusqu'à sa reconnaissance officielle en 2003. Il a fait partie, en tant que trésorier général, du premier Comité de gestion (CG) mis en place et a brillamment dirigé notre association pendant 11 ans de 2008 à 2019. Onze (11) ans au cours desquels des relations fructueuses de collaboration ont été nouées notamment avec la Coordination du Système des Nations Unies au Burkina Faso et ses Agences spécialisées, les Associations des personnels de ces agences, les Ministères en charge des Affaires étrangères, des Affaires sociales, des Burkinabè de l'extérieur, les Associations œuvrant pour le bien-être des retraités et des personnes âgées...

Il était meneur d'hommes, compétent, rigoureux, disponible et attentif, humain, intègre, accessible et dévoué... Ces qualités, il les a utilisées pour servir avec abnégation partout où il est passé, notamment au sein de l'AAFNU-BF, de manière à ce que celle-ci réponde bien à sa devise. : « **Solidarité pour tous et par tous** ». Ainsi, c'est sous sa présidence que l'Association, avec l'appui de la Coordination du Système des NU au Burkina, a organisé le deuxième séminaire de formation pré et post départ à la retraite animé par un expert, chose rare, venu tout droit de la Caisse des pensions des personnels des Nations Unies à Genève. Ce, afin de permettre aux aspirants à la retraite d'être éclairés sur les dispositions à prendre afin de vivre une retraite sans trop de soucis. En outre grâce à ses relations personnelles, combien de fois n'a-t-il pas aidé tel ou tel retraité ou ses ayants droit à résoudre un problème de pension soit parce que celle-ci était suspendue soit parce qu'elle avait un retard de versement.

Adama Pierre TRAORÉ a énormément contribué également au rayonnement de l'AAFNU-BF à l'extérieur. Il a régulièrement participé aux sessions du

Conseil de la Fédération des Associations des Anciens Fonctionnaires Internationaux (FAAFI) et de celles de son Bureau au sein duquel il a été élu vice-président lors de la 40^e session. Il a occupé ce poste durant trois mandats de deux ans chacun à l'issue desquels, vu ses bonnes performances, et ne pouvant être reconduit une 4^e fois, il a été nommé à titre exceptionnel, conseiller spécial du Président de la FAAFI « en charge des questions relatives à la création des nouvelles Associations nationales et de l'organisation des séminaires de pré-retraite ». À ce poste il a beaucoup contribué à la création de nombreuses associations nationales en Afrique et ailleurs dans le monde et à parrainer leur adhésion à la Fédération

Depuis l'annonce de son décès, il nous parvient de nombreux messages de compassion et soutien de la part de la FAAFI, des associations sœurs d'Afrique et d'ailleurs et de partenaires, de collaborateurs, d'amis et de connaissances, etc. de l'illustre défunt.

Voici un extrait du témoignage de la Fédération (FAAFI) :

« Pierre a été très actif dès ses premières participations au Conseil. Il a encouragé et facilité l'adhésion de nombreuses associations de retraités à la Fédération : notamment Bénin, Guinée Équatoriale, Niger, Togo, Sénégal, Madagascar et Mauritanie.

Il a réussi en 2012 à mettre sur pied le premier séminaire de préparation à la retraite en Afrique de l'ouest ainsi qu'un deuxième en 2018. Son action dans son pays et dans son association a été un exemple pour les jeunes associations d'Afrique. Il a su être un lien entre des ex-fonctionnaires des Nations Unies et les autorités locales.

Pierre a toujours agit avec dévouement et énergie pour convaincre et rassembler. Son souci permanent a été de renforcer la Fédération et de maintenir son unité. Cet automne encore, il a travaillé à la mise à jour de la 'Procédure pour la création et l'adhésion d'une nouvelle association d'anciens fonctionnaires des Nations Unies'.

Pour beaucoup, il était le Doyen, le 'Grand Frère', celui à qui on s'adresse en cas de doute ou simplement pour un conseil. Pierre était respecté, mais surtout aimé tous. »

C'est en toute légitimité et en reconnaissance pour les services rendus à la nation burkinabè et à l'Afrique qu'Adama Pierre TRAORÉ a été élevé, à titre posthume, au rang de Commandeur de l'Ordre de l'Étalon, le 3 janvier 2020. Et comme Adama Pierre était profondément catholique et pratiquant, je paraphraserai St Paul pour dire : Pierre a combattu le bon combat, il est allé jusqu'au bout de la course et il recevra le prix de la victoire, c'est-à-dire la couronne de justice promise par le Seigneur.

C'est dans cet esprit qu'une messe a été demandée par l'AAFNU-BF pour le repos de son âme le dimanche 26 janvier 2020 à 8h30 à la paroisse St Jean XXIII de Ouagadougou.

À son épouse Irène et à ses quatre enfants, à la grande famille TRAORE et à tous ses proches, les membres et le Comité de gestion de l'AAFNU-BF adressent leurs condoléances les plus sincères et les assurent de leur soutien et de leur solidarité.

Cher Président et Grand frère Adama Pierre TRAORE, repose en paix !

Sidiki Marcel BONZI,
Vice-président de l'AAFNU-BF

I. ACTIVITÉS MARQUANT LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

a) Conférence sur la Polyarthrite Rhumatoïde (PR)

Dans le cadre de ses activités pour l'année 2019, et pour marquer à sa manière la journée internationale de la personne âgée, le CG de l'AAFNU-BF a organisé le 9 octobre 2019, une conférence sur la Polyarthrite Rhumatoïde (PR). Celle-ci s'est tenue dans la salle de conférence de l'OMS à Ouagadougou et a été animée par le Dr Moussa Alexandre OUÉDRAOGO, enseignant à l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou. Elle a vu la participation d'une quarantaine de personnes comprenant les membres de l'AAFNU et ceux d'associations sœurs et de partenaires dont notamment le Conseil National des Personnes Âgées (CNPA), l'Association Nationale des Retraités du Burkina (ANRB), l'Association des Ambassadeurs retraités du Burkina Faso, le Réseau International Francophone des Aînés (RIFA) l'Association Burkinabè de Gériatrie et de Gérontologie (ABGG), l'Association Générations solidaires (AGS), la Direction des maladies non transmissibles du Ministère de la Santé et l'OMS dont la représentante a assisté à la cérémonie d'ouverture.

Dans son mot introductif, le Président de l'AAFNU, Adama Pierre TRAORÉ a, après les remerciements d'usage aux personnes présentes, souligné d'une part la coutume dorénavant installée de voir l'AAFNU organiser une conférence à l'occasion de la journée des personnes âgées, d'autre part la bonne collaboration avec le Bureau de l'OMS au Burkina qui, pour la quatrième fois, met à cet effet sa salle de conférence à la disposition de l'Association. Il a ensuite passé la parole à la Représentante de l'OMS au Burkina, la Dr Alimata Jeanne DIARRA/NAMA qui a salué le dynamisme de l'AAFNU et souligné l'intérêt de l'OMS pour la personne âgée, ce qui justifie sa présence à l'ouverture de la conférence.

La communication du conférencier était bâtie autour des points suivants : (i) la physiopathologie de la PR ; (ii) la nutrition et les PR.

(i) La polyarthrite rhumatoïde est une forme de rhumatisme inflammatoire chronique touchant 1% de la population mondiale avec une incidence 2 à 3 fois plus élevée chez la femme que chez l'homme. C'est une maladie auto-immune c'est-à-dire une maladie dans laquelle le système immunitaire de l'organisme sécrète des anticorps contre ses propres antigènes qu'il considère comme étrangers. Cela entraîne une inflammation très douloureuse d'une ou plusieurs articulations (poignets, doigts, pieds, etc.) et dont la conséquence est la destruction de l'os et du cartilage. C'est une maladie à progression lente, qui évolue le plus souvent par poussées. Les premiers symptômes sont la fatigue et des douleurs articulaires avec une raideur matinale des articulations. Elle évolue en 3 phases : l'initiation de l'inflammation, la perpétuation de l'inflammation, la destruction articulaire.

Au nombre des causes, on peut relever les facteurs génétiques (30% du déterminisme de la maladie), environnementaux (tabac), infectieux (certains virus et bactéries), psychologiques (choc dû à un événement marquant) et hormonaux. Les signes cliniques sont perçus généralement (80% des cas) au niveau des mains avec des déformations des doigts. La prise en charge de la PR associe le traitement pour soulager les crises (utilisation d'antalgiques), le traitement de fond avec pour objectif de freiner l'évolution de la PR et la rééducation fonctionnelle en vue de ralentir les déformations

(ii) En matière de nutrition, il y a les aliments considérés comme facteurs protecteurs et ceux à proscrire car ils aggravent l'inflammation. Au nombre des aliments facteurs protecteurs, il y a les aliments riches en protéines maigres, les fruits et les légumes, les huiles ou lipides riches en acides gras particuliers appelés acides gras oméga 3 (les huiles de poissons, l'huile d'olive et l'huile des fruits à coque). Un régime basé sur ceux-ci permet de : réduire l'inflammation, renforcer le système immunitaire, prévenir les crises de douleur, atténuer les symptômes et maintenir un poids satisfaisant. Le régime idéal en cas de PR est la consommation par semaine de : 3 repas de poisson, 5 repas à base de légumes, 3 repas incluant la volaille, 3 repas de viandes maigres ou œuf.

Les aliments à proscrire sont : les viandes rouges, les produits raffinés, les aliments riches en gluten (blé, orge, avoine, seigle), les sodas.

b) participation à la marche et à la soirée récréative organisées par l'Association Burkinabè de Gériatrie et de Gérontologie (ABGG)

L'AAFNU-BF a été représentée aux activités de cette association sœur par nos collègues Marcel Bonzi, vice-président et Mamadou Coulibaly responsable à l'organisation. Leur présence a été bien appréciée tant à la marche qu'à la soirée récréative au cours de laquelle ont été distillées des notes de musique rétro qui ont enchanté plus d'un notamment la Représentante de l'OMS au Burkina qui figuraient parmi les invités.

II. PARTICIPATION À LA TROISIÈME CONFÉRENCE NATIONALE DU CONSEIL NATIONAL DES PERSONNES ÂGÉES AU BURKINA FASO

L'AAFNU-BF a été représentée par BONZI Sidiki Marcel, Vice-président et KABORE Joseph, Secrétaire général à la Troisième Conférence Nationale du Conseil National des Personnes Âgées du Burkina Faso (CNPA-BF), tenue les 19 et 20 septembre 2019 à Ouagadougou au Centre Antoine Nanga de l'Association Nationale des Retraités du Burkina (ANRB). Au cours des travaux les participants ont :

- a) examiné et approuvé les rapports moral et financier du Bureau et le rapport des commissaires aux comptes ;
- b) procédé à la révision des statuts et du règlement intérieur en vue d'y introduire des dispositions relatives à la déconcentration ;
- c) approuvé l'adhésion de 3 associations nouvelles à savoir l'AAFNU-BF, admise par acclamation, l'Association nationale pour la prise en charge sanitaire des personnes âgées (APECS-SA), l'Association burkinabè pour la promotion de la santé de la personne âgée ;
- d) procédé au renouvellement des membres du Bureau. Sur ce point, ils ont élu comme président du Conseil, le médecin-colonel Joseph André TIENDRÉBÉOGO, ancien Ministre des sports et ancien Secrétaire Exécutif du Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS). Notre camarade, BONZI Sidiki Marcel a été élu Secrétaire National Adjoint, chargé des Relations Extérieures et des Affaires Juridiques.

En rappel le Conseil National des Personnes Âgées au Burkina Faso a été créé en 2003 et a pour but d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées au Burkina Faso et d'assurer leur pleine participation au développement du pays. Le CNPA-BF est l'association nationale faîtière, qui est

ouverte à toutes les associations de personnes âgées reconnues par les autorités nationales compétentes.

III. PARTICIPATION À L'ATELIER SUR LA PROMOTION DE L'EXPERTISE NATIONALE

L'AAFNU a participé, travers le Vice-président, M. Marcel BONZI, à l'atelier, organisé, du 6 au 9 août 2019 à Ouagadougou, par le Ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale (MAEC) sur le placement des cadres burkinabè dans les organisations internationales.

Celui-ci avait pour objectif d'examiner le document de stratégie nationale de placement, préparé par la Direction de la Promotion de l'expertise nationale du MAEC et a regroupé des cadres provenant des ministères et des institutions et de personnes ressources dont d'anciens ambassadeurs et d'anciens fonctionnaires internationaux burkinabè, parmi lesquels Félix YÉ, membre de l'AAFNU. À l'issue de leurs travaux, les participants ont formulé des propositions et des suggestions en vue d'enrichir le document, parmi lesquelles (i) un nouvel intitulé comme suit « *Stratégie nationale de promotion et de valorisation de l'expertise burkinabè pour l'amélioration quantitative et qualitative de sa représentativité dans les organisations internationales* » ; (ii) les mesures idoines pour favoriser l'intégration des cadres burkinabè dans les organisations internationales. Un comité restreint a été désigné pour rédiger le document de stratégie nationale dont la version finale sera validée ultérieurement lors d'un prochain atelier.

IV. PROMOTION DU LIVRE « HÉROS MÉCONNUS »

Le livre "Héros méconnus 1914-1918 / 1939-1945 / Mémorial des anciens combattants d'Afrique noire et de Madagascar", co-écrit par M. Robert Dietrich et le colonel Maurice Rives retrace les hauts faits d'armes des "tirailleurs sénégalais" qui ont participé aux deux guerres mondiales sous le drapeau français et qui ont payé un lourd tribut pour la libération de la France. L'éditeur de cet ouvrage est l'Association Frères d'armes (ci-après FA en abrégé) dont le siège est à l'École militaire à Paris et dont le Président est le Général Jean-François CANICIO

Un Protocole d'accord a été signé le 19 novembre 2019 entre FA et AAFNU-BF représentées par leurs présidents respectifs et dont les justificatifs sont énoncés dans le Préambule comme suit:

"Dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la création de la colonie de Haute-Volta devenue Burkina Faso et des cérémonies du 59^e anniversaire de l'indépendance du pays,

.....

“Prenant en compte le fait qu’à l’issue des deux guerres mondiales ont été respectivement créées la Société des Nations (SDN) et l’Organisation des Nations Unies (ONU),

“Persuadées par ailleurs qu’il est dans l’intérêt du développement d’une culture de paix en Afrique de mieux faire connaître la participation africaine à ces deux conflits, brillamment mise en évidence par les auteurs du livre “Héros méconnus”

Les deux Parties ont donc décidé que a) FA prendra les mesures nécessaires pour mettre à la disposition de l’AAFNU-BF à Ouagadougou 100 exemplaires du livre, dont 20 exemplaires à titre gratuit et 80 à titre payant selon des modalités convenues entre elles et b) l’AAFNU-BF s’engage à “négocier avec des librairies partenaires un prix de vente attractif afin de permettre au plus grand nombre d’acquérir l’ouvrage” et c) elles s’engagent à “faire une évaluation de la présente opération et à maintenir un partenariat dans le futur”.

Suite à ce Protocole, l’AAFNU-BF a retenu un premier groupe de trois librairies-partenaires (la “Librairie Jeunesse d’Afrique”, “Livres et loisirs et “Mercury”) auxquelles elle a imposé un prix de vente fixe de 22 500 francs CFA (un peu moins cher que le prix de vente en France). Toutes les trois sont à Ouagadougou mais “Mercury” envisage d’ouvrir prochainement une antenne à Bobo-Dioulasso. Des dispositions ont été prises par ailleurs par l’AAFNU-BF pour contribuer à faire la publicité du livre, notamment par la participation de Louis Dominique Ouédraogo à trois émissions des chaînes de télévision 3TV (une fois) et BF1 (2 fois). Le Président Pierre Traoré et Louis Dominique Ouédraogo ont également été les invités d’une émission de la chaîne de radio Ouaga FM pour parler de l’ouvrage et des raisons qui ont conduit l’AAFNU-BF à en faire la promotion.

Sur décision du Comité de gestion, un certain nombre d’exemplaires ont été offerts gratuitement à diverses personnalités dont Sa Majesté le Mogho Naaba Baongo qui a reçu une délégation de l’AAFNU-BF le 10 décembre 2019.



La délégation de l’AAFNU-BF (de droite à gauche Joseph Kaboré, SG, Louis D. Ouédraogo, membre et

Adama Pierre Traoré, Président) présente le livre “Héros méconnus » offert à Sa Majesté le Mogho Naaba

V. SORTIE RÉCRÉATIVE

Conformément à son programme d’activités 2019, le Comité de Gestion de l’AAFNU-BF a organisé, le samedi 16 novembre 2019, au profit de ses membres, une sortie récréative, conviviale et d’information sur l’axe Ouagadougou-Fada. Celle-ci a permis aux 17 participants de visiter successivement, le Centre de Éducation et de Formation Professionnelle (CEFP) de Gampèla, le site granitique de Laongo et l’ECO CENTRE BURKINA.

(1) le CEFP de Gampèla (anciennement Centre d’Éducation Spécialisée et de Formation)

Les visiteurs y ont été accueillis par Mme Bernadette BONKOUNGOU/KANDOLO, Directrice générale de l’Institut d’Éducation et de Formation Professionnelle (INEFPRO), qui avait à ses côtés, Monsieur Richard THIOMBIANO, Directeur du CEFP. Des explications données à l’assistance, il ressort que l’INEFPRO a été créé en novembre 2015 et regroupe le Centre d’Éducation Spécialisée et de Formation de Gampèla, les Centres de Production et de Formation pour Jeunes Filles de Niassan et de Débè ainsi que des centres de Fada N’Gourma, de Ouahigouya et de Somgandé. L’INEFPRO est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle technique du Ministère en charge de l’action sociale et sous la tutelle financière du Ministère en charge des finances. Il est chargé de :

- l’accueil, la protection, l’éducation, la scolarisation et la formation professionnelle des enfants et jeunes des deux sexes en difficulté familiale, sociale, scolaire, professionnelle, comportementale ou en conflit avec la loi, faisant l’objet de placement judiciaire ou administratif ;
- la prévention de l’inadaptation sociale juvénile par l’accueil en régime d’externat des enfants et jeunes des deux sexes en situation de risque placés sur décision judiciaire ou administrative ;
- l’appui au processus d’insertion sociale, scolaire et/ou professionnelle des enfants et jeunes en fin de séjour à l’institut ;

En plus de la scolarisation dans le système formel, le CEFP offre des formations dans les domaines de la menuiserie bois et métallique, la mécanique auto, l’électricité bâtiment, la maçonnerie et de la couture et l’initiation au jardinage et à l’élevage. Les difficultés vécues par le Centre sont marquées par l’insuffisance du budget alloué par l’Etat et qui ne permet pas de doter le Centre en moyen de transport/locomotion et les sortants de kits d’installation. Malgré cela, les pensionnaires font

de très bons résultats au CEP (100% 2 ans de suite). Après avoir visité les infrastructures, les visiteurs ont remis des vivres en vue d'aider au fonctionnement du Centre.



Les membres de l'AAFNU posant avec les pensionnés et le personnel du CEFP avec les vivres apportés.

(2) le site granitique de Laongo

Selon les dires du conservateur, M. Théophile NACOULMA, le site, qui a été inauguré en 1989, s'étend sur une superficie de 50 ha, a abrité 12 symposiums et compte 388 œuvres toutes sculptées dans cette roche dure qu'est le granit et qui date de près de 2 milliards d'années. Parmi celles-ci, on remarque surtout 3 stèles érigées en 2000 juste à l'entrée du site et représentant l'évolution de notre culture et des portraits de grands hommes africains dont Thomas SANKARA. Les auteurs de ces sculptures sont des burkinabè mais aussi d'origine étrangère (Sénégal, France, Maghreb etc.). À noter que le site offre des stages de création aux amateurs en fonction du budget dont dispose l'administration. En outre, le nombre de visiteurs, surtout étrangers, a baissé en raison de l'insécurité qui affecte le pays.



Une vue des stèles érigées à l'entrée du site de Laongo

(3) L'ECO CENTRE Burkina

Né sous l'initiative de Initiatives Développement Durable (IDD) une ONG burkinabè et de Terra Verde une ONG allemande, Eco Centre Burkina s'étend sur 4 ha et vise à promouvoir de bonnes pratiques innovantes pour mieux gérer les ressources naturelles et introduire une agriculture durable, ce à

travers à travers l'éducation à l'environnement, des formations sur la fertilité du sol et des actions de sensibilisation. Les explications fournies par le personnel du centre ont permis aux visiteurs d'appréhender les bonnes méthodes et pratiques de conservation des sols à savoir l'aménagement de cordon pierreux, la demi-lune (qui peut conserver l'eau pendant deux semaines), le zaï, la digue, la diguette, le compostage en tas, en bassin et en fosse.

VI. ACTIONS DE SOUTIEN AUX MEMBRES DE L'AAFNU ET AUX PENSIONNAIRES DE LA CCPNU

Pour concrétiser sa devise « la solidarité pour tous et par tous » le CG, ayant été informé du retard dans le paiement de la pension de mai 2019 pour certains membres de l'AAFNU, a entrepris une intervention énergique à travers le Président. Celle-ci a permis de résoudre le problème assez rapidement, avec promesse faite par le caissier principal de la Caisse des pensions, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour qu'une telle situation ne se reproduise plus.

Par ailleurs, les personnes ci-après ont bénéficié de l'aide du CG pour la résolution d'un problème de pension. Il s'agit : (i) des ayants droit de OUEDRAOGO Pako, ex chauffeur du PAM et membre fondateur de l'AAFNU qui ont pu recouvrer six mois d'arriérés de pension ; (ii) de M. SARÉ Mathieu, ex CINU ; (iii) de la veuve de OUEDRAOGO Raga Hamidou.

VII. LA PAGE DU RETRAITÉ

Pensez à vos survivants

Même si, comme chacun d'entre nous, vous êtes persuadés que la mort d'aujourd'hui est pour les autres, pensez tout de même à vos ayants-droits.

Afin de lever toute équivoque suite à une mauvaise interprétation des procédures relatives notamment à la pension du conjoint survivant, le CG tient à souligner ce qui suit :

- le formulaire PENS. E/2 (INSTRUCTIONS POUR LE PAYEMENT D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ OU D'UNE PRESTATION PAYABLE EN CAS DE DÉCÈS) doit être rempli et signé par le conjoint survivant. Comme stipulé dans ledit formulaire, cette signature devra ensuite être authentifiée par un fonctionnaire du Système des Nations Unies ou une autorité locale ;

- les informations bancaires demandées en page 2 du formulaire doit être celles d'un compte comportant le nom du conjoint survivant et sur lequel seront versées les prestations de la Caisse ;

- c'est uniquement en vue de faciliter les démarches ci-dessus qu'il a été suggéré du vivant du retraité d'ouvrir un dossier en attente contenant une copie du formulaire E/2 sur lequel aura été reporté votre numéro d'immatriculation à la Caisse des pensions ;

- c'est UNIQUEMENT suite au décès du retraité que le dossier sera complété comme indiqué ci-dessus et sera transmis à la Caisse en y joignant a) le certificat de décès ; b) un extrait d'acte de naissance et d'acte de mariage du conjoint survivant (ou une copie du livret de famille ; c) une copie de la pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) du conjoint survivant.

Les informations ci-dessus concernent la pension du conjoint survivant (veuf ou veuve). Il convient cependant de rappeler que les statuts de la Caisse des pensions prévoient d'autres prestations en cas de décès telles que la pension de conjoint survivant divorcé (article 35 bis), la pension d'enfant (article 36) ou la pension de personne indirectement à charge (article 37) qui seront traitées dans une prochaine Note d'Information. Le texte intégral des statuts de la Caisse est accessible sur son site web (<https://www.unjspf.org/fr/documents/regulations-and-rules-of-unjspf/>)

. Pensez-y et prenez action sans attendre

VIII. NOUVEAUX ADHÉRENTS

Depuis le 30 juin 2019, date de parution de la Note d'Information N°23, deux adhésions ont été enregistrées. Il s'agit de :

- OUÉDRAOGO/TONDÉ Joséphine, ancienne de l'UNICEF
- NZIRORERA Sylvana, ancienne de l'UNICEF

Le CG leur souhaite la bienvenue dans l'Association.

IX. NOS JOIES ET NOS PEINES

Au titre des joies, l'Association a enregistré le mariage du fils de KABORÉ T. François le 6 juillet 2019 à Ouagadougou. Quelques membres de l'AAFNU ont pris part à la cérémonie civile et au vin d'honneur offert au domicile de M. Kaboré à Ouaga 2000. L'avant-veille du mariage, quelques membres du CG sont allés, au nom de l'AFNU-BF, remettre un cadeau pour les nouveaux mariés en demandant à l'heureux papa de leur transmettre les vœux de bonheur et de longévité de l'Association.

Au titre des peines, outre le décès de son Président, notre association a été également durement éprouvée

par la disparition SORGHO Mollé Augustin ancien du PNUD et membre fondateur de l'AAFNU-BF le 3/12/19. Une délégation du Comité de gestion a présenté à sa famille les condoléances de l'Association.

Par ailleurs, le CG a été informé de la perte de proches de certains membres de l'Association qui sont :

- Noélie Kyélem et Sylvestre Kyélem dont la sœur, Mme Tram Colette, est décédée le 23/10/19 ;
- Apolline Pitroipa dont la fille, Reine, est décédée le 25 août 2019 ;
- Dominique Zagré dont la grande sœur est décédée le 6 août 2019.

Que les âmes de ces défunts reposent en paix.